



Chèques volés et remboursements des prélèvements rejetés

Par **marie503**, le **07/10/2012** à **18:19**

Bonjour, merci d'avance pour toutes vos réponses. ma mère s'ayant fait voler des chèques qui lui ont été débités sur son compte, elle s'en ai aperçu elle a donc déposé plainte et envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception a sa banque . La banque lui a donc remboursé les chèques volés ainsi que les envoies de lettres pour prélèvements refusés, mais ne veut pas lui rembourser les prélèvements qui n'ont pu être débité vu cette situation. Effectivement ma mère n'a qu' une petite pension de retraiter cordialement.

Par **Lag0**, le **07/10/2012** à **22:05**

[citation] mais ne veut pas lui rembourser les prélèvements qui n'ont pu être débité[/citation]
Bonjour, Votre situation n'est pas claire... Si les prélèvements ont été rejetés, je ne vois pas bien ce qu'il y aurait à rembourser de la part de la banque.

Par **zizouzinzin**, le **15/10/2012** à **23:26**

bonjour! voila moi je me suis fait voler mon chéquier d un compte cloturé et la personne c est fête des chèque sur son compte chose que j'ai remarquer rapidement, son compte était créditeur des 2 cheque quelle a encaissé suite je lui demandé de me viré ca sur le compte de ma soeur pour éviter la plainte! chose faite mais ma soeur ma envoyer les sous sur mon compte en belgique et elle se trouve avc le compte bloquer parce qu ils disent que c une

fraude alor qu il sagi de chèque impayé ont il le droit de bloquer le compte de ma soeur en sachant que les chèque ont été encaissés sur le compte d une autre personne?

Par **zizouzinzin**, le **15/10/2012** à **23:29**

en chassant aussi que cette argent je compté le rendre a la banque ou le chéquier on été encaissé veuillez m éguillé sur ce sujet merci a tous